

**Lassâad Oueslati**

*Traitemet Informatique du Lexique  
(TIL- 00/ UR/0201)  
I.S.S.H. Jendouba*

## **Les locutions adverbiales figées : étude des fonctions primaires\***

### **Abstract**

The theory of object classes holds that every elementary sentence is inevitably constituted by elements which make this sentence acceptable. Each element has a function called a primary function. There are three such functions: predicate, argument and actualizer. These three functions can be realized by all the simple and compound, free and fixed syntactical categories. In this article we will show that the fixed adverbial sequences much as other syntactic categories can have primary functions.

### **Keywords**

Fixation, adverbial phrase, predicat, actualizer, prédictive noun, intensity, semantic class, hyperclass, automatic treatment.

## **Introduction**

Le Traitement Automatique des Langues (le TAL) a pour objectif de fournir une description exhaustive à la machine pour que celle-ci puisse générer automatiquement des phrases que ce soit au sein de la même langue ou en passant d'une langue à une autre dans le cadre d'une traduction qui se veut, elle aussi, automatique. Outre la polysémie et l'inférence, le figement constitue un problème épique qu'il faut résoudre en adoptant des réponses théoriques et appliquées efficaces permettant de mener à bien cette tâche qu'est l'automatisation de la langue.

---

\* L'étude menée dans le cadre du LIA (LDI, UMR 7187 et TIL 00/UR/0201) «Langues, Traductions, Apprentissage» CNRS.

Nous savons par ailleurs que le figement est un phénomène transversal : il touche à toutes les parties du discours. D'ailleurs, les différentes descriptions de ce phénomène ont porté sur ses différentes manifestations dans les diverses parties du discours (M. Gross, 1986 ; G. Gross, 1996 ; S. Mejri, 1997, 2006 ; I. Ben-Hénia, 2006 ; L. Oueslati, 2006, etc.).

Nous nous proposons dans cet article de montrer comment les descriptions et les analyses des locutions adverbiales sont de nature à permettre d'améliorer les procédures de reconnaissance et d'interprétation des emplois de ce type de séquences dans les phrases. Pour ce faire, nous partirons d'une présentation succincte du cadre théorique dans lequel s'inscrit ce travail pour aborder ensuite les deux principaux types d'adverbiaux, les prédicatifs et les actualisateurs.

## **1. Le figement lexical entre théorie et application informatique : le cas des adverbiaux**

En étudiant le figement, on se heurte à un certain nombre de problèmes théoriques qui ont un impact direct sur l'application en linguistique informatique. C'est dans ce sens que P.-A. Buvet (2008 : 41) souligne à juste titre que « l'étude du figement est centrale en linguistique informatique ». Il explique cela par deux raisons : la première est que « le figement concerne toutes sortes de constructions » dont les locutions adjectivales, verbales, prépositives, nominales, adverbiales, etc. ; la seconde raison réside dans le fait que « les occurrences des expressions figées sont très fréquentes dans les discours, quels qu'ils soient ». L'un des problèmes est la définition du figement. La réponse à cette question aide à résoudre un autre problème, celui de la délimitation de la séquence figée. Cette étape est d'une grande importance pour le TAL.

### **1.1. Le figement**

Nous allons nous contenter d'en rappeler les critères définitoires fixés par G. Gross (1996) et repris ensuite dans de nombreux travaux. Rappelons d'emblée que ces critères sont complémentaires. Mais compte tenu de la notion de degré de figement, ces critères constituent une condition nécessaire mais non suffisante du figement. En effet, pour dégager le degré de figement, il faut combiner les différentes conditions. Ainsi on aura des séquences allant du figement total au figement partiel.

Le premier critère qui permet de parler de figement dans une séquence est la polylexicalité. Est figée toute séquence constituée de plusieurs éléments qui peuvent avoir un emploi autonome du type *casser sa pipe* (séquence verbale) ; *compte rendu* (nom composé) ; *au parfum* (séquence adjetivale) ; *à l'ancienne* (séquence adverbiale), etc.

Le deuxième critère est d'ordre sémantique. Le sens de la séquence n'est pas la synthèse des signifiés des constituants de la séquence. Il s'agit de l'opacité sémantique. En d'autres termes, « dans les suites figées, le sens n'est pas le produit des éléments composants » (A. Clas, G. Gross, 1998 : 11). Par exemple, nous ne pouvons pas prédire le sens d'une séquence telle que *manger les pissenlits par les racines* ou encore *au parfum*, en dépit de notre connaissance de la combinatoire du français. C'est la même situation pour les séquences adverbiales telles que *d'arrache-pied* ou *au nez et à la barbe de*, ou encore *à demi-mot*. Soulignons tout de même que cette condition s'inscrit, elle aussi, dans un continuum allant de l'opacité à la transparence.

L'autre critère relève de la combinatoire, il s'agit en effet de la non-commutation : il est impossible de remplacer un élément de la suite figée par un autre qui lui est sémantiquement équivalent : dans la séquence *d'arrache-pied*, nous ne pouvons remplacer *pied* par *jambe* ou *patte* : \**d'arrache-patte* ou \**d'arrache-jambe*.

Le quatrième critère concerne le blocage des propriétés transformationnelles. Contrairement aux suites libres qui sont susceptibles de certaines modifications de structures, les séquences figées, elles, n'admettent pas ces transformations. Cette condition est intimement liée à la syntaxe de chaque partie du discours. Pour plus de détail, nous renvoyons à S. Mejri (1997) et à G. Gross (1996).

Le croisement de ces critères permet non seulement d'avoir des outils permettant de mesurer le degré de figement mais aussi d'élaborer des listes de séquences figées dont les locutions adverbiales.

## 1.2. Le TAL ou le modèle des classes d'objets

Les modélisations linguistiques sont conditionnées par des perspectives applicatives (P.-A. Buvet, 2008 : 44). La description syntactico-sémantique s'appuie sur le modèle théorique des classes d'objets. Il s'agit d'une théorie « dont la finalité est de favoriser le développement d'outils linguistiques dédiés au TAL, notamment l'étiquetage<sup>1</sup> sémantique des textes numérisés » (P.-A. Buvet, 2008 : 44). Cette

<sup>1</sup> À ce propos, P.-A. Buvet (2008 : 44) souligne à juste titre que « l'étiquetage sémantique est une opération fondamentale pour obtenir une amélioration significative des systèmes opérant sur des données linguistiques : de la traduction à la veille en passant par la recherche d'information ou la fouille de textes. Cette opération est fondée sur des dictionnaires syntactico-sémantiques à larges couvertures qui traitent la sémantique lexicale d'une façon formalisée ».

théorie lexicaliste nécessite une description exhaustive, l'unité minimale d'analyse étant la phrase élémentaire. Celle-ci est naturellement constituée d'un prédicat qui sélectionne ses arguments. À chaque emploi d'un prédicat correspond un schéma d'arguments, un sens et des restructurations propres à chaque partie du discours.

Étant inscrite dans le prolongement des analyses morpho-syntactiques, la description des séquences figées permet l'identification des constituants de la phrase élémentaire. Ainsi, les séquences figées peuvent être soit prédictives (*au parfum*), soit argumentales (*café-tabac*), soit actualisatrices (*de temps en temps, à tout bout de champ*).

La description des adverbes à forme complexe constitue une étape dans l'élaboration d'un dictionnaire électronique regroupant les prédicats, les arguments et les actualisateurs. Cette description devrait permettre la reconnaissance puis l'interprétation et enfin la génération automatique de chaque emploi prédictif. Ces étapes sont valables pour chaque unité lexicale ou grammaticale.

### 1.3. La description lexicographique

Le modèle des classes d'objet consiste, comme nous l'avons souligné plus haut, à décrire le lexique afin de permettre de générer des phrases correctes du point de vue syntaxique et sémantique. C'est pour cela que la description de chaque unité lexicale, qu'elle soit simple ou complexe, doit être étiquetée sémantiquement, une fois identifiée en tant que prédicat, argument ou actualisateur.

La description syntactico-sémantique permet d'élaborer trois types de dictionnaires : le dictionnaire des arguments (ARGU-DIC), le dictionnaire des prédicats (PREDI-DIC) et le dictionnaire des actualisateurs (ACTU-DIC). Dans ces dictionnaires, le modèle des classes d'objets s'applique aux unités monolexicales aussi bien qu'aux unités polylexicales.

P.-A. Buvet distingue, à propos du PREDI-DIC, les descripteurs de définitions des descripteurs de conditions. Les premiers se chargent des informations sémantiques de chaque unité linguistique. Quant aux seconds, ils correspondent aux propriétés linguistiques permettant de distinguer les prédicats des autres éléments ayant une autre fonction élémentaire. Nous reproduisons le tableau qu'a dressé P.-A. Buvet (2008 : 45) qui met en valeur le rôle que jouent les descripteurs de conditions qui permettent d'identifier les prédicats. L'auteur prend pour exemple le verbe *aimer* qui peut avoir plusieurs entrées en fonction des conditions d'emploi. Il peut en effet être prédicat de <sentiment : amour> (*aimer 1 : Luc aime Léa*) ou comme un verbe de <tendance : goût> (*Luc aime le chocolat*).

Emploi	<i>Aimer</i> 1	<i>Aimer</i> 2
Propriété structurelle	X0 V X1	X0 V X1
Propriété distributionnelle	X0 = : GN + <humain> -X1 = GN + <humain>	X0 = : GN + <humain> -X1 = : GN/QUEP/PINF
Propriété combinatoire	<i>Aimer profondément quelqu'un</i>	<i>Aimer parfois cela</i>
Propriété transformationnelle	Forme pronominale ( <i>s'aimer</i> )	—

Nous savons par ailleurs que l'adverbe se caractérise, selon la terminologie guillaumienne par son incidence externe de second degré. Ce qui revient à dire qu'il faut, lors de la description, identifier la nature de l'adverbe et préciser s'il s'agit d'un prédicat qui sélectionne des arguments, d'un argument qui dépend d'un prédicat ou d'un actualisateur. Étant donné les deux notions complémentaires qu'on applique lors de la description, à savoir l'incidence et la portée (cf. Cl. Guimier, 1996), nous n'avons plus affaire à une phrase élémentaire dans le cas où l'adverbial serait prédictif. Seules les propriétés syntactico-sémantiques permettent de mettre cela en valeur. En ce qui nous concerne, nous nous contenterons d'étudier les adverbiaux prédictifs et les adverbiaux actualisateurs.

## 2. Locutions adverbiales prédictives

### 2.1. La prédictivité

L'argument se définit comme un mot qui n'exerce aucune contrainte sur d'autres mots. Par contre, le prédicat est un mot qui sélectionne ses arguments. Si l'on postule que les prédicats prévalent aux arguments (cf. Z. Harris, 1971), c'est essentiellement parce que les premiers « déterminent les conditions d'occurrence des seconds » (P.-A. Buvet, 2008 : 47). De plus, les actualisateurs sont imposés par les prédicats ou par la relation prédicat/argument (cf. les travaux sur les verbes supports appropriés et les déterminants).

La question qui se pose à ce propos est de savoir comment identifier un adverbe prédictif. Pour répondre à cette question, nous sommes amené d'emblée à préciser que le cadre d'analyse n'est plus la phrase élémentaire pour la raison suivante : un adverbe porte toujours sur un autre élément, souvent un prédicat. Ce qui revient à dire que nous sommes en présence de deux prédicats. Par contre, la phrase élémentaire ne doit comporter qu'un seul prédicat. L'identification de la nature prédictive d'un adverbe simple, notamment les adverbes en *-ment*, constitue une tâche relativement plus facile que celle de l'identification de la nature prédictive d'une

locution adverbiale figée. La raison est encore une fois toute simple. Elle consiste à voir si l'adjectif base dont on a dérivé l'adverbe est prédictif ou pas. Prenons l'exemple suivant :

*Léa marche lentement.*

Cet adverbe est prédictif dans la mesure où nous pouvons restructurer la phrase de plusieurs façons :

*La marche de Léa est lente.*

*Léa est lente dans sa marche.*

*Léa marche et elle est lente.*

De telles restructurations montrent que cet adverbe est dérivé d'une racine prédictive *lent-*. Que la racine se réalise comme adjectif, nom ou adverbe, la valeur prédictive ne disparaît pas. Seul son rapport avec les autres éléments de la phrase change et ce rapport est de nature combinatoire. En d'autres termes, c'est l'incidence de la partie du discours qui change. Pour plus de détails, nous renvoyons à L. Oueslati (2006) et à I. Sfar (2007).

Étant donné que les locutions adverbiales figées sont très hétérogènes aussi bien du point de vue syntaxique que sémantique, l'identification de la nature prédictive obéit à des critères à la fois combinatoires et sémantiques. En effet, les différentes restructurations permettent de confirmer le statut prédictif de la locution ou de l'inflimer. L'étude d'un corpus des séquences figées puisé dans la base de données *Frantext*, nous a permis de distinguer trois types de locutions adverbiales prédictives. Le premier type est celui des locutions adverbiales à noyau nominal prédictif, le deuxième est celui des locutions adverbiales qui admettent aussi un emploi adjectival prédictif, le troisième est celui des locutions adverbiales qui fonctionnent comme substitut de phrase.

## 2.2. Les locutions adverbiales à noyau nominal prédictif

À voir de près l'aspect morphosyntaxique de certaines locutions adverbiales, nous constatons qu'elles commencent le plus souvent par une préposition suivie d'un nom qui peut être employé, en dehors de la locution, comme nom prédictif. En fait, cette préposition permet au nom prédictif qui la suit d'être versé dans la catégorie adverbiale. Citons à titre d'exemple des locutions telles que *à regret*, *à raison*, *en douceur*, *à grandes enjambées*, *sans raison*, *avec certitude*, etc. Ces locutions diffèrent du point de vue syntaxique et sémantique d'autres locutions adverbiales comme *à la carte*, *au noir*, etc. En effet, elles sont constituées, outre la préposition, d'un nom qui peut être employé comme nom prédictif actualisé par

un verbe support : *avoir le regret de, avoir raison de, faire preuve de douceur, faire de grandes enjambées*, etc. Prenons les exemples suivants :

*Elle prétendait — à tort — que je ne pensais qu'à moi.*

*Il regrettait, à tort, de n'être pas un créateur.*

*Il n'a pas paru déterminant, peut-être à tort.*

Nous savons que le nom *tort* est un prédicat qui peut être actualisé par le verbe support *avoir*. De plus, il sélectionne un <humain> comme argument sujet. Compte tenu de ces données syntactico-sémantiques, nous pouvons dire *J'ai eu tort / Le tort que j'ai eu, c'est que P*. Ce constat nous permet de restructurer ces phrases de façon à restituer l'actualisation de ce prédicat nominal — actualisation disparue à la suite du transfert catégoriel de la catégorie nominale vers la catégorie adverbiale :

*Elle prétendait — à tort — que je ne pensais qu'à moi. / Elle avait tort de prétendre que je ne pensais qu'à moi. / Elle prétendait que je ne pensais qu'à moi et elle avait tort. / Son tort, c'est qu'elle prétendait que je ne pensais qu'à moi.*

*Il regrettait, à tort, de n'être pas un créateur. / Il avait tort de regretter de n'être pas un créateur. / Il regrettait de n'être pas un créateur et il avait tort. / Son tort, c'est qu'il regrettait de n'être pas créateur.*

Il paraît clair que tout en versant dans la catégorie adverbiale, *tort* continue à assurer sa fonction prédicative. Parmi les conséquences qui résultent de son transfert vers la catégorie adverbiale, c'est la disparition de son actualisation qu'il hérite d'ailleurs, dans son emploi adverbial, du prédicat principal. Nous pouvons appliquer le même raisonnement à l'adverbial *à regret*. Employé dans une phrase, ce dernier admet les mêmes restructurations que nous venons d'opérer. L'adverbial *à grandes enjambées* admet, lui aussi, les mêmes restructurations avec un petit changement au niveau du verbe support *faire*. Observons les phrases suivantes :

*Il s'est amené à grandes enjambées.*

*Marco traverse le carrefour à grandes enjambées.*

*Il les rattrapa à grandes enjambées.*

Ces phrases peuvent être restructurées de la façon suivante en restituant le verbe support *faire* :

*Il s'est amené à grandes enjambées. / Il s'est amené en faisant de grandes enjambées. / Il s'est amené : il a fait de grandes enjambées.*

*Marco traverse le carrefour à grandes enjambées. / Marco traverse le carrefour en faisant de grandes enjambées. / Marco, en traversant le carrefour, fait de grandes enjambées. / Marco traverse le carrefour ; il fait de grandes enjambées.*

*Il les rattrapa à grandes enjambées. / Il les rattrapa en faisant de grandes enjambées. / Il fit de grandes enjambées en les rattrapant. / Il fit de grandes enjambées ; il les rattrapa.*

Nous signalons au passage la spécificité sémantique de cet adverbial dans la mesure où il sert de classifieur des prédicats de <déplacement humain>. Il ne porte en effet que sur des prédicats appartenant à cette sous-classe sémantique du type *rattraper, courir, traverser, atteindre un Nlocatif*, etc. (Ch. Girardin, 2005).

L'avantage de cette analyse, c'est le repérage des locutions adverbiales prédictives à noyau nominal grâce à des critères permettant de lister facilement les locutions faisant partie de cette sous-classe.

### 2.3. Les locutions adverbiales fonctionnant comme adjectifs prédictifs

Nous avons vu dans le paragraphe qui précède comment l'emploi d'une préposition devant un nom prédictif peut verser cette catégorie dans celle des adverbes. En fait, ce phénomène de passage d'une catégorie syntaxique à une autre est loin d'être isolé. Il est plus fréquent qu'on ne l'imagine. Il relève de ce que S. Mejri (1997 : 417) appelle cinétisme. Cette notion permet d'expliquer comment une séquence quelconque fonctionnant comme un bloc peut être, selon son emploi, tantôt un adjectival tantôt un adverbial. Ainsi le rattachement d'une séquence donnée à une partie du discours est conditionné par l'emploi de celle-ci. Les frontières entre les parties du discours ne sont pas étanches. S. Mejri (1997 : 417) précise à ce propos que : « [...] la notion de partie du discours ne devrait pas être saisie comme un fait ponctuel mais comme un cinétisme qui peut prendre ses racines dans une autre partie du discours spécifique et qui finit par verser une séquence dans une autre partie du discours ».

Partant de ces données théoriques, nous pouvons opérer une première distinction entre les locutions adverbiales qui n'admettent qu'un emploi adverbial tel que *à toute allure, à tombeau ouvert*, etc. et les locutions adverbiales qui peuvent changer de catégorie syntaxique selon son emploi et donc selon son incidence : autrement dit, les séquences qui peuvent être tantôt adjectivales tantôt adverbiales comme *à la carte : un restaurant à la carte / manger à la carte* ; ou en *en douceur : un dépaysement en douceur / les prix démarrent en douceur*<sup>2</sup>. Dans la classe des locutions adverbiales admettant un emploi adjectival, il faut faire la distinction

<sup>2</sup> Nous empruntons ces exemples à S. Mejri (1997 : 417).

entre les prédictifs et les non-prédicatifs. En effet, certains adjectivaux ne peuvent être employés comme attributs, ce qui les exclut de la classe des prédictifs, comme c'est le cas de *à tombeau ouvert* / *\*cette conduite est à tombeau ouvert*. Cette condition nous permet de repérer et de lister ensuite les locutions adverbiales prédictives. Nous citons à titre d'exemple *de bonne foi*, *à califourchon*, etc.

Pour mieux comprendre le fonctionnement de ce type de séquences adverbiales prédictives, prenons les différentes phrases suivantes où l'on emploie la locution *de bonne foi* :

- (1) *Je prie les gens de bonne foi de bien comprendre la situation.*
- (2) *Je m'obstinais à lui répondre, de bonne foi, que mon geste n'était dédié à personne en particulier.*
- (3) *Vous avez de bonne foi, et contre votre espérance, rapporté la preuve que l'éducation ne peut être que religieuse.*

Partant de la syntaxe de la catégorie adverbiale et de celle de la catégorie adjectivale, nous pouvons postuler que la locution *de bonne foi* a un emploi adjectival dans la première phrase alors qu'elle est d'un emploi adverbial dans les deux autres phrases. Dans le premier cas, cette locution fonctionne comme une épithète, ce qui permet la transformation en une relative adjective :

*Je prie les gens qui sont de bonne foi de bien comprendre la situation.*

Au sein de cette relative, la séquence est un attribut du pronom relatif et elle est introduite par la copule, critère définitoire de la fonction prédictive selon G. Gross (1996). De même, nous pouvons opérer différentes restructurations sur les deux autres phrases de façon à montrer la valeur prédictive de cette locution :

*Je m'obstinais à lui répondre, de bonne foi, que mon geste n'était dédié à personne en particulier. / J'étais de bonne foi en m'obstinant à lui répondre que mon geste n'était pas dédié à personne en particulier. / Je faisais preuve de bonne foi en m'obstinant à lui répondre que mon geste n'était pas dédié à personne en particulier.*

*Vous avez de bonne foi, et contre votre espérance, rapporté la preuve que l'éducation ne peut être que religieuse. / Vous avez fait preuve de bonne foi en rapportant la preuve que l'éducation ne peut être que religieuse. / Vous étiez de bonne fois en rapportant la preuve que l'éducation ne peut être que religieuse.*

Nous sommes ainsi amené à conclure que le transfert catégoriel d'une séquence est une affaire syntaxique qui relève de l'incidence, mais il n'altère pas la valeur

prédicative. Une séquence adjективale qui passe de la catégorie adjективale à la catégorie adverbiale demeure aussi prédicative qu'elle l'était dans la première catégorie.

Nous nous sommes limité dans ce travail à l'étude des locutions adverbiales prédictives dans un contexte restreint. Nous avons choisi de ne pas étudier d'autres cas de locutions adverbiales qui, bien que prédictives, appartiennent à une autre classe qui est celle des substituts de phrases du type *vice versa*, *à tout hasard*, *contre toute attente*, etc. qui reprennent anaphoriquement des phrases entières, les-  
quelles phrases contiennent nécessairement un prédicat.

### 3. Les locutions adverbiales actualisatrices de prédicats

La théorie des classes d'objets stipule que la fonction prédicative est intimement liée à la fonction d'actualisation. Une phrase ne peut être acceptée qu'une fois elle obéit à deux conditions nécessaires : la linéarité et l'actualisation. La première condition relève de la combinatoire puisqu'on est appelé à décrire la disposition des arguments par rapport au prédicat autour duquel ils gravitent. La deuxième condition revêt une grande importance dans la mesure où elle sert à inscrire le prédicat dans le temps, opération sans laquelle nous ne pouvons pas parler de phrase. Cette fonction regroupe les expressions de temps, d'aspect, de modalité et bien évidemment toutes les formes de détermination.

#### 3.1. Les adverbiaux actualisateurs aspectuels

L'actualisation des prédicats est un phénomène complexe puisque cette notion s'applique aussi bien aux prédicats qu'aux arguments. De plus, elle regroupe des éléments extrêmement hétérogènes tels que les déterminants sous toutes leurs formes (cf. les travaux de P.-A. Buvet), les verbes supports, certains adverbiaux, etc. Cette notion renvoie à une notion aussi complexe que celle du temps. En effet, pour étudier le temps d'un prédicat, il est nécessaire de préciser s'il s'agit d'un temps interne ou d'un temps externe. Autrement dit, il faut distinguer la modalité d'action du temps chronologique. Guillaume différencie, à juste titre, le temps impliqué du temps expliqué. Pour lui, « le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, et qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance, et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe » (G. Guillaume, 1964 : 17). Cette idée renvoie au sens même du prédicat. En effet, chaque prédicat contient une valeur temporelle qui lui est inhérente. Des verbes comme *jaillir*, *éclater*, *exploser*, etc. ne peuvent avoir qu'une durée ponctuelle. Le temps expliqué, quant à lui, a une

spécificité : il « permet de fixer le moment du procès » dans l'une des différentes époques : présent, passé et futur.

Si G. Guillaume adopte cette dichotomie temps impliqué/temps expliqué, R. Martin (1971) en adopte une autre qui oppose la modalité d'action considérée comme la traduction lexicale de l'aspect et l'aspect qui est sa traduction grammaticale. D'ailleurs, les deux linguistes, même s'ils adoptent deux dénominations différentes, ils restent néanmoins d'accord sur le principe selon lequel il faut distinguer l'aspect intrinsèque de l'aspect extrinsèque. Le premier est l'expression lexicale de l'aspect. En effet, un lexème peut exprimer une idée de durée (*préserver, durer, continuer*, etc.) ; de progression (*grandir, vieillir, progresser, croître*, etc.) ; d'itération (*radoter, répéter*, etc.) ; d'inchoativité ou le contraire (*s'enfuir, poindre, débuter, commencer, finir,achever*, etc.). Cependant, la détection de la valeur aspectuelle est tributaire de la classe sémantique du prédicat en question. Ainsi, la typologie du procès, une fois établie, est de nature à aider à dégager l'aspect grammatical ou l'aspect externe.

Il découle de ce que nous venons de présenter que, dans la description de n'importe quel prédicat, il est important d'en indiquer l'aspect, sachant que le contenu sémantique du prédicat, c'est-à-dire son aspect interne, est en relation étroite avec l'aspect grammatical. En effet, il arrive qu'avec l'emploi d'un outil grammatical, tel que l'adverbe actualisateur aspectuel, le prédicat revête une valeur aspectuelle qu'il n'avait pas initialement. De plus, certains de ces adverbes actualisateurs sont de nature à nous aider à rattacher tel ou tel prédicat à une sous-classe sémantique.

La description des adverbiaux, ou plus précisément des locutions adverbiales figées indiquant l'aspect, s'inscrit dans un cadre plus général qui est celui de la description des adverbes indicateurs d'aspect, quelle que soit leur forme, simple ou polylexicale. L'importance de la description d'une telle classe provient de la valeur d'information que les adverbes actualisateurs donnent des prédicats qu'ils actualisent. En effet, les adverbes actualisateurs peuvent nous aider à identifier la classe sémantique du prédicat sur lequel ils portent. Pour mieux comprendre ce phénomène, prenons les exemples suivants :

*Il acheva de grimper chez lui d'une seule traite.*

*Il prit sa course, gagna d'une seule traite le bout de l'avenue.*

Cette locution adverbiale se caractérise par son figement partiel dans la mesure où l'on peut supprimer l'adjectif *seule* (*Elle avala d'une traite sa tasse de Vodka*). De plus la préposition *de* fait partie d'un paradigme (*Mon père et Virginie accomplirent le trajet chez nous en une seule traite*). De par sa définition, cette locution renvoie à l'unicité du procès et à une durée brève. Le TLF la glose de la façon suivante « en une fois, sans s'arrêter, sans s'interrompre ». Il précise que cette locution adverbiale s'applique à deux grandes classes sémantiques : celle de <mouvement> (*descendre, marcher, monter, traverser d'une (seule) traite, (tout) d'une*

*traite. Je compte aller tout d'une traite à Madrid sans m'arrêter à Burgos)* et les verbes d'*<action>* tels que *dire, écrire, lire, parler (tout) d'une traite, d'une (seule) traite ; dormir d'une traite*. Cet adverbial présente le processus dans sa globalité abstraction faite de son début, de sa fin ou de son déroulement. Ces éléments de nature sémantique font que cet adverbial porte sur des verbes perfectifs. C'est ce qui explique son incompatibilité avec des prédicats imperfectifs tels que *se promener, courir, etc.* (\**courir d'une seule traite ; se promener d'une seule traite*, etc.). Présentant le procès comme un bloc insécable, cet adverbial exclut de sa portée toute indication d'inchoativité. Par là même, nous pouvons expliquer la compatibilité de cette locution avec des prédicats du type *dormir (dormir d'une seule traite)* alors qu'elle est incompatible avec *s'endormir* (\**s'endormir d'une seule traite*) puisque ce verbe, de par le préfixe *en-*, exprime l'inchoatif.

Toutefois ces données que nous venons d'avancer sont loin d'être systématiques. Des verbes employés hors contexte tels que *marcher, courir, ou écrire*, étant imperfectifs, rejettent *ipso facto* cet adverbial (\**marche en une seule traite, \*courir d'une seule traite, \*écrire d'une seule traite*). Cependant, dès qu'on introduit un complément ou deux, l'idée de fin de procès ressurgit, et on «perfective», pour ainsi dire, le verbe. Si les énoncés suivants sont acceptables, c'est parce que les verbes sont perçus comme perfectifs, d'où la présence des différents compléments :

*Tu as écrit ce poème d'une seule traite !*

*Il prit sa course, gagna d'une seule traite le bout de l'avenue.*

*Julien, d'une seule traite, courut jusqu'à l'autre bout du pont.*

*J'ai roupillé au moins six bonnes heures d'une traite.*

Pour s'en convaincre, il suffit de supprimer le complément :

*??Tu as écrit d'une seule traite !*

*??Il prit sa course, gagna d'une seule traite.*

*??Julien, d'une seule traite, courut.*

*??J'ai roupillé d'une traite.*

Remarquons au passage que la suppression du nom locatif dans le deuxième énoncé modifie même le sens du verbe *gagner*, qui signifiait avec son complément locatif *arriver, parvenir*, etc.

Il découle de ce qui vient d'être présenté que la syntaxe est inséparable de la sémantique. Par conséquent, la description des adverbiaux actualisateurs doit tenir compte des propriétés syntaxiques et sémantiques, non seulement de l'adverbe mais aussi du prédicat. En fait, la relation entre les deux est très étroite. En effet, l'adverbial peut conférer une nouvelle lecture du procès. C'est ce qu'on constate à travers l'emploi d'un adverbial tel que *tout le temps*, qui exprime soit l'itératif soit le duratif, selon le sens du prédicat sur lequel il porte :

*Je suis tout le temps tout seul. / J'ai tout le temps froid. (duratif)*

*Tu la (cette histoire) racontes tout le temps. / Le vétérinaire revenait le voir tout le temps. (itératif)*

Pour vérifier la valeur itérative, il suffit de voir si la phrase peut être suivie par la question *combien de fois* ? Si les deux premières phrases, exprimant un <état>, rejettent cette question, les deux dernières, exprimant une <action>, sont par contre compatibles avec cette question.

Compte tenu de la diversité des valeurs aspectuelles que peuvent exprimer les locutions adverbiales, il est nécessaire de procéder à une description détaillée de tous les emplois de chaque adverbe. A chaque entrée correspond un emploi. Pour le TAL, la pertinence réside dans la mention de la classe sémantique sur laquelle peut porter l'adverbial en question, les arguments sélectionnés et un exemple illustrant l'emploi. La liste des adverbes actualisateurs se présenterait de la façon suivante :

Adverbe	Classe sémantique de prédicat	Argument 1	Argument 2	Aspect	Exemple
<i>Tout le temps</i>	<état>	N0 : <hum>	—	Duratif	<i>Je suis tout le temps seul // J'ai tout le temps froid</i>
<i>Tout le temps</i>	<action>	N0 : <hum>	N1	Itératif	<i>Tu racontes tout le temps cette histoire. Le vétérinaire revenait le temps le voir.</i>

Nous constatons à travers ce tableau que l'adverbial actualisateur peut changer de valeur aspectuelle en fonction du prédicat sur lequel il porte. Cette idée fait écho à ce que A. Borillo appelait la nature compositionnelle de l'aspect (cf. A. Borillo, 1991). En effet, l'expression de l'aspect n'incombe pas à l'adverbe seul mais elle concerne également les temps verbaux, la détermination (singulier ou pluriel), en plus du contenu sémantique du prédicat. La prise en considération de tous ces paramètres peut aider à identifier les prédicats compatibles avec tel ou tel adverbe et les prédicats qui ne le sont pas. Prenons à titre d'illustration la locution adverbiale *à tout bout de champ*. De par son sens, cet adverbial exprime la haute fréquence. Il exprime donc l'aspect itératif. Vu cette caractéristique, il ne peut porter que sur des verbes perfectifs que l'on trouve dans la classe sémantique des <actions> ou des <événements> comme nous l'observons dans les exemples suivants :

*Jean-Louis Debré lui dénie le droit d'invoquer le général de Gaulle à tout bout de champ.*

*Il parle à tout bout de champ, avec une émotion intacte, de ses parents, de leur intelligence.*

*Il engage la polémique à tout bout de champ.*

*Un état peut être fort sans intervenir à tout bout de champ dans la vie économique et sociale.*

Seule la classe des <états> est exclue de la portée de cet adverbial. Cependant, nous relevons un exemple particulier : *Il aime les femmes à tout bout de champ*. Ce qui rend cette phrase acceptable, c'est en fait le pluriel de *femmes*. Il suffit de mettre ce nom au singulier pour que la phrase devienne inacceptable (\**Il aime sa femme à tout bout de champ*).

### 3.2. Les locutions adverbiales exprimant l'intensité

Nous parlons de l'intensité ou de l'aspect intensif lorsque nous avons affaire à des prédicats scalaires du type *beau* qui admettent la gradation. Ces prédicats sont à distinguer des prédicats non-scalaires du type *tunisien*. Marquer l'intensité d'un prédicat, c'est l'inscrire, non pas dans le temps comme le font les adverbiaux temporels ou aspectuels, mais dans l'échelle de gradation, ce qui permet d'indiquer si le degré est élevé, moyen ou faible. Cette notion d'intensité demeure floue. J. Giry-Schneider (2005) affirme que cette notion « renvoie à (celle) de degré, marquée par des adverbes comme *assez*, *très*, *plus... que*, soit à celle de degré maximum, s'appliquant à des adjectifs comme *épouvantable*, *merveilleux*, *fantastique* assimilés par R.-L. Wagner (1962) par exemple à des superlatifs absolus, puisqu'ils n'acceptent pas l'adverbe *très* ; elle peut aussi désigner la charge affective qui peut être présente dans un énoncé et concerne alors toutes sortes d'éléments lexicaux ou syntaxiques (*Il est bête comme ses pieds, si bête qu'il croit tout ce qu'on lui dit*) ». Cette citation met en lumière la complexité de cette notion d'intensité dans la mesure où elle peut être exprimée par des moyens grammaticaux, des moyens morphologiques et stylistiques et par des expressions figées. I. Ben-Hénia (2003 : 93) donne des exemples d'adverbes figés exprimant l'intensité du type *dormir sur (mes, tes, ses) oreilles*, *manger à (ma, ta, sa) faim* ; elle cite des adjectivaux exprimant également l'intensité (*une peur bleue*, *un profond respect*, *un rythme infernal*). Elle rappelle à ce propos ce que Mel'čuk appelle la fonction Magn. Cette fonction correspond à un intensificateur qui peut être soit un adverbe soit un adjectif soit un autre morphème.

L'adverbe prototypique dans l'expression de l'intensité, c'est l'adverbe *très*. Celui-ci se caractérise sur le plan syntaxique par son antéposition et sur le plan sémantique par sa portée sur un large spectre de classes sémantiques de prédicats. Ce qui est essentiel, c'est de relever les propriétés syntaxiques et de préciser des classes sémantiques sur lesquelles peut porter tel ou tel adverbe. Les séquences adverbiales figées se caractérisent, le plus souvent, par le fait qu'elles sont plus appropriées aux prédicats sur lesquels elles portent que les adverbes simples. Pour mieux comprendre leur fonctionnement syntaxique et sémantique, observons les

locutions adverbiales suivantes : *à bras raccourcis*, *à fond de train*, *au quart de tour*, *à plein gosier*, *à grands flots*, *à fond la caisse*, *à fond les manettes*, *bec et ongles*, etc.

Ces locutions n'admettent pas toutes les restructurations, témoignant ainsi d'un figement total ou partiel. Par exemple, les locutions *à fond la caisse*, *à fond les manettes* et *à fond de train* peuvent être réduites seulement aux deux premiers constituants de la séquence, la préposition *à* et le nom *fond*, sans déperdition sémantique. À cette contrainte syntaxique s'ajoute une autre d'ordre sémantique. En effet, ces adverbiaux ont tendance à sélectionner un paradigme de prédicats sur lesquels ils peuvent porter. Le spectre de ce paradigme varie selon les cas : un adverbe peut sélectionner une seule classe sémantique et même un paradigme fermé de prédicats allant jusqu'à un seul prédicat. Considérons les exemples suivants :

*Il conduisait à fond de train.*

*Tout passe à fond de train.*

*Plusieurs chevaux sont lancés à fond de train.*

*Il ne pouvait pas s'empêcher de filer à fond de train dans les souvenirs.*

À voir de près ces exemples, nous constatons que la locution adverbiale sélectionne des prédicats appartenant à une hyperclasse, celle des <déplacements>. Nous y trouvons des prédicats du type *conduire*, *passer*, *être lancé*, *filer*, etc. L'adverbe porte sur ces prédicats en les intensifiant. Au sein de cette hyperclasse, nous pouvons élaborer des sous-classes regroupant les prédicats indiquant un <déplacement des moyens de transport>, <déplacement animal>, <déplacement abstrait>, etc. L'information qu'introduit l'adverbial, c'est l'intensité de la vitesse. Nous constatons donc que l'adverbial *à fond de train* est un adverbial approprié à l'hyperclasse de <déplacement>. Tel n'est pas le cas pour *à fond la caisse*. Considérons les exemples suivants :

*Mon père écoutait Bach à fond la caisse sur sa grosse stéréo.*

*La vraie vie quoi ? L'engagement à fond la caisse.*

*Ils empruntèrent l'autoroute de Nanterre à fond la caisse.*

*L'enfant a neuf ans. Il pousse James Brown à fond la caisse.*

Même si les dictionnaires présentent *à fond de train* et *à fond la caisse* comme des synonymes, ces deux locutions adverbiales sont loin d'être systématiquement substituables l'une à l'autre dans tous les emplois. *À fond la caisse* est moins appropriée que *à fond de train*. En effet, la première porte, outre la classe sémantique de <déplacement>, sur d'autres classes de prédicats, comme celle de <perception sonore> dans laquelle on peut trouver des prédicats de type *écouter N1*. Il faut préciser toutefois que l'argument N1 ne peut être employé que par l'intermédiaire d'un moyen de communication : *radio*, *télé*, etc. Nous ne pouvons dire, à titre d'exemple,

\**J'écoute mon ami à fond la caisse.* Cependant, la deuxième locution, *à fond de train*, ne porte que sur des prédictats de <déplacement>. S'il est vrai que *à fond la caisse* porte sur des prédictats de <déplacement>, cet adverbial ne porte que sur la sous-classe <déplacement des moyens de transport>. Nous ne pouvons pas dire, en effet, \**Je marche/ cours à fond la caisse*.

Il existe des adverbiaux qui sélectionnent, non pas une sous-classe sémantique de prédictats, mais un seul prédictat. Nous citons à ce propos des exemples comme *de tous ses yeux*, qui ne porte que sur le prédictat *regarder* que l'on peut rattacher à la sous-classe <perception visuelle>, ou de *toutes ses oreilles* qui ne porte que sur le prédictat *écouter* que l'on peut rattacher à la classe sémantique <perception acoustique>. Ces deux cas font partie de ce que Mel'čuk et son équipe appellent collocation. Il existe cependant des cas qui portent sur une sous-classe précise comme *à plein gosier*, qui sélectionne la sous-classe des <cris humains> et où l'on trouve des prédictats du type *crier, chanter, hurler*, etc. Il s'agit dans ce cas de ce qu'on appelle les classifieurs. En effet, ces adverbiaux sont de nature à nous permettre d'identifier la classe sémantique des prédictats qu'il sélectionne.

## Conclusion et perspectives

Nous avons essayé dans cet article de montrer que les locutions adverbiales figées ont un fonctionnement parallèle aux unités monolexicales appartenant à la même catégorie syntaxique dans le cadre des trois fonctions primaires. Si nous avons exclu ici la fonction argumentale, c'est parce que celle-ci ne concerne principalement que la catégorie nominale.

Nous avons montré que les adverbiaux peuvent assurer la fonction prédicative aussi bien que la fonction actualisatrice. Concernant le premier cas, nous avons mis en place les critères définitoires des adverbiaux prédictifs. Quant au second cas, il concerne notamment les adverbes aspectuels. Notre étude, si limitée soit-elle, nous a permis de montrer que les actualisateurs sont en grande partie des classifieurs. Ils sont si appropriés aux classes sémantiques de prédictats qu'ils peuvent nous aider à délimiter des classes homogènes sur les plans syntaxique et sémantique. Sans aucun doute, des adverbiaux tels que *d'arrache-pied, à grands flots, bec et ongle, à bras raccourcis, jusqu'au blanc des yeux, à gorge déployée, aux larmes, aux éclats, à perdre haleine, de toutes ses dents, de toutes ses oreilles*, etc. sont-ils de nature à nous aider à recenser les classes sémantiques de prédictats sur lesquels ils peuvent porter. Un travail systématique sur ces adverbes et les classes sémantiques sur lesquels ils peuvent porter gagnerait à être fait.

## Références

- Ben-Henia I., 2006 : *Le degré de figement dans les locutions verbales*. [Thèse de doctorat]. Université Paris 13.
- Ben-Hénia I., 2003 : « Intensité et figement dans les prédictats de sentiments ». *Cahiers de lexicologie*, 83, 89—103.
- Borillo A., 1991 : « La nature compositionnelle de l'aspect ». In : *Travaux de linguistique et de philologie*. Vol. 29. Paris, Klincksieck, 97—102.
- Buvet P.-A., 2009 : *Remarques sur la détermination en français*. [Mémoire d'habilitation]. Université Paris 13.
- Buvet P.-A., 2008 : « Quelle description lexicographique du figement pour le TAL ? Le cas des adjectifs prédictifs à forme complexe ». In : P. Blumenthal, S. Mejri : *Les séquences figées : entre langue et discours*. “Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur”, Beihefte 36, Franz Steiner Verlag. Stuttgart, 43—54.
- Buvet P.-A., 1993 : *Les déterminants nominaux quantifieurs*. [Thèse de doctorat]. Université Paris 13.
- Buvet P.-A., Grezka A., 2007 : « Élaboration d'outils méthodologiques pour décrire les prédictats du français ». *Lingvisticae Investigationes*, 30 (2), 217—245.
- Clas A., Gross G., 1998 : « Classes de figement des locutions verbales ». In : *Le figement lexical. Premières Rencontres Linguistiques Méditerranéennes, Tunis (17—19 septembre 1998)*. Tunis, Éditions du CERES, 11—18.
- Girardin Ch., 2005 : « Les classificateurs : une sous-classe d'adjectifs non prédictifs ? ». *Cahier de lexicologie*, 86 (1), 59—70.
- Giry-Schneider J., 2005 : « Les adjectifs intensifs : syntaxe et sémantique ». *Cahiers de lexicologie*, 86 (1), 86—178.
- Gross G., 1994 : « Classes d'objets et descriptions des verbes ». *Langages*, 115, 15—30.
- Gross G., 1996 : *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris, Ophrys, Coll. L'essentiel français, 161p.
- Gross M., 1986 : *Grammaire transformationnelle du français. 3. Syntaxe de l'adverbe*. Paris, ASSTRIL.
- Guillaume G., 1964 : *Langage et science du langage*. Paris, Presse de l'Université Laval.
- Guimier Cl., 1996 : *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*. Paris, Ophrys, 176p.
- Harris Z.S., 1971 : *Structures mathématiques du langage*. Paris, Dunod.
- Le Querler N., 1996 : *Typologie des modalités*. Presses universitaires de Caen, 156p.
- Martin R., 1971 : *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris, Klincksieck.
- Mathieu-Colas M., 1994 : *Les mots à trait d'union. Problèmes de lexicographie informatique*. Paris, CNRS-INaLF, Didier érudition, coll. « Études de sémantique lexicale », 351p.
- Mejri S., 2006 : « Polylexicalité, monolexicalité et double articulation : la problématique du mot ». *Cahiers de lexicologie*, 89, 209—221.
- Mejri S., 1997 : *Le figement lexical : descriptions linguistiques et structuration sémantique*. Série linguistique X, Publications de la Faculté des lettres de la Manouba, 633p.

- Mel'čuk I., 1984 : *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire du français contemporain, recherches lexico-sémantiques*. Vol. 1. Canada, Les presses de l'Université de Montréal.
- Oueslati L., 2006 : *Les constructions adverbiales en français contemporain*. [Thèse de doctorat]. Université Paris 13.
- Sfar I., 2007 : *Les racines prédicatives entre équivalence et rupture d'emplois*. [Thèse de doctorat]. Université Paris 13.